

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NIAFLES (53)**

Nombre de membres En exercice : 11	L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr GENDRY Daniel, Maire
qui ont pris part à la délibération : 7	<u>Présents</u> : Mrs GENDRY, GIBOIRE, BONNIER Mmes GENDRY S., BÉASSE, MOREAU, <u>Absents excusés</u> : Mrs RADÉ, DESMOTS, Mmes PERROUIN, FOURNIER <u>Absent non excusé</u> : Mr TREMBLAY <u>Secrétaire</u> : Mr BONNIER
Date de convocation : 14/05/2024	

Mme PERROUIN Dominique donne pouvoir de vote à Mme GENDRY Sophie pour les délibérations et votes des décisions à l'ordre du jour.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS Publiée le 28/05/2024

- Délibération D2024-021 : Projet aménagement RD 771 entre Cossé-Le-Vivien et Renazé : observations et propositions approuvées
- Délibération D2024-022: Demande de subvention 2024 : Approuvée
- Délibération D2024-023 : Mise à disposition du local bar-commerce à l'Association « Les Matelots » : Approuvée